



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des
Directeurs, Instituteurs, professeur
des écoles, psyEN et AESH du 1er
degré
des Bouches du Rhône
FORCE OUVRIERE



31 mars 2022



**Grève et
manifestation
"BRIGADES"
*mardi 5
avril***

APPEL A LA GREVE MARDI 5 AVRIL

**POUR LES BRIGADES REMPLACANTS
REP+, CIRCO ET DEPARTEMENTALES**

**Déclaration d'intention à envoyer au plus tard samedi
23h59**

à télécharger >ICI< ou en PJ

**RASSEMBLEMENT DEVANT LA DSDEN A
10H**

DEMANDE D'AUDIENCE IMMEDIATE

Le SNUDI FO 13 a organisé une première réunion le 23 février au retour des congés d'hiver pour discuter des conditions de travail des Brigades remplaçants et établir les revendications à poser devant le DASEN.

Vous pourrez lire la motion de cette RIS >ICI<

Une demande d'audience auprès du DASEN a été formulée pour obtenir des réponses précises.

Au bout de plusieurs relances, nous recevons un message du secrétariat : « **Mr Ferraioli (IEN-Adjoint au DASEN) va rapidement revenir vers vous afin de fixer votre audience** ».

C'était le 21 mars.... Depuis plus aucune nouvelle !

Mais les collègues remplaçants veulent savoir comment va se dérouler leurs services et leurs conditions de travail :

- **Les BD REP+** veulent avoir la garantie qu'ils pourront reprendre leurs missions spécifiques de remplacement des formations REP+ en période 5, alors qu'ils ont été réquisitionnés sur des missions de BD départementales depuis le mois de décembre. Certains d'entre eux ont déjà reçu des ordres de mission jusqu'au 7 juillet ! *A quelle sauce vont-ils être mangés pour la prochaine année scolaire ?*
- **Les BD circo** veulent savoir comment leurs services et leurs missions seront organisées à Marseille, dans leurs nouvelles zones d'intervention sur 3 circonscriptions, comme cela est annoncé dans le memento mouvement.
- **Les BD départementales** ont des revendications sur leurs conditions de travail et leurs missions sur l'ensemble de la zone couverte.

C'est maintenant que les collègues remplaçants ont besoin de réponses, alors que les opérations du mouvement intra-départemental vont débiter et leur permettraient de faire un choix de poste en toute connaissance de cause.

Cette non réponse montre la maltraitance que subissent les BD depuis un grand nombre de mois...depuis la rentrée scolaire 2020 pour certains !

Pour obtenir des réponses, les collègues titulaires remplaçants, en RIS ce mercredi 30 mars avec le SNUDI FO 13, ont décidé **d'appeler l'ensemble des BD REP+, BD circo et départementale à faire grève le mardi 5 avril , avec rassemblement devant l'Inspection Académique et demande d'audience immédiate au DASEN.**

Faites circuler l'information, venez nombreux pour appuyer la délégation, qui sera composée de délégués des Brigades et du SNUDI FO 13.



Compte rendu de la RIS "Brigades" du 30 mars

Le constat que font les Brigades, c'est que la situation ne s'arrange pas au fur et à mesure des mois. Certains s'inquiètent car suite à la mise en place d'une décharge de direction supplémentaire de 25% dans les écoles du Plan "Marseille en grand", on leur demande s'ils seront encore disponibles à la rentrée prochaine, car il remplissent désormais des missions de TRS. Certains BD REP+ déchargent 4 directeurs différents, d'autres sont bloqués sur des missions jusqu'au mois de mai voire juillet. D'autres également sont déplacés du jour au lendemain pour éteindre l'incendie que déclenchent des parents agacés par le non remplacement de l'enseignant de leur enfant...

Même s'ils se mettent en arrêt maladie, ils ne sont pas suppléés par d'autres BD et ils reviennent sur le même remplacement, comme un adjoint titulaire de leur classe...

Une autre collègue BD circo nous explique que dès septembre 2021, dans sa circonscription, tous les BDGC étaient mobilisés sur des congés maternité, d'ailleurs tous n'étaient pas remplacés...

D'autres nous expliquent le changement de demande hiérarchique avec la mise en place de la continuité pédagogique, qui nécessite du télétravail.

Les BD expriment aussi leurs craintes de ne plus être gérés par les secrétaires de circonscription qui connaissent les écoles, les enseignants, les remplaçants...

Nous savons tous que cette situation risque de perdurer l'an prochain, avec la décision prise en carte scolaire de n'ouvrir que 5 postes supplémentaires de brigades pour toute le département ! C'est ridiculement insuffisant : il en faudrait 180 à 200 pour que tous les remplacements soient assurés ! Le DASEN n'a même pas tenu compte de la situation particulière de Marseille avec le plan "Marseille en grand", qui mobilise aujourd'hui 14 brigades, sans les avoir contingentés pour la rentrée scolaire 2022.

Il est donc légitime que les BD REP+, circo et départementales obtiennent les réponses à leurs revendications !

Il est donc légitime qu'il se mettent en grève pour se faire entendre !

En défendant leurs conditions de travail, ils défendent aussi les conditions de travail de leurs collègues adjoints, TRS et le droit à l'enseignement pour tous les élèves !

**SOYONS NOMBREUX LE MARDI 5 AVRIL EN GREVE
ET RASSEMBLONS NOUS DEVANT LA DSDEN 13 à 10h**



Signez la pétition FO

Le SNUDI FO 13 invite aussi les collègues à signer la pétition de la FNEC FP FO pour exiger du ministre la revalorisation immédiate de l'ISSR à hauteur de l'augmentation des prix des carburants (augmentation du gazole de 72% depuis mars 2020, de 56% pour le sans plomb 95 depuis mars 2020)

**Téléchargez
la pétition**

Communiqué national

Manque de remplaçants : et ça continue encore et encore...

Manque de remplaçants : et ça continue encore et encore...

Le SNUDI-FO et sa fédération, la FNEC FP-FO, se sont adressés à de multiples reprises au ministre M. Blanquer pour lui signaler le manque de remplaçants dans les classes.

La situation du remplacement ne s'améliore pas...

Le ministre nous répondait que la situation était due à la progression de l'épidémie de Covid19, à la multiplication d'enseignants testés positifs mais aujourd'hui, alors qu'à l'évidence le virus circule moins qu'au mois de janvier, cette problématique est loin d'être réglée... Elle empire même ! Dans certains départements ce sont toujours des centaines d'enseignants absents qui ne sont pas remplacés chaque jour.

Le manque de personnels, le manque de remplaçants, n'est donc pas un problème ponctuel conséquence d'une situation particulière (l'épidémie de Covid19) ; c'est un problème structurel qui s'aggrave d'année en année, Covid19 ou pas.

Cette situation pénalise les élèves dont le droit à l'instruction est remis en cause tout comme elle aggrave les conditions de travail des enseignants présents, dont les classes sont bien souvent surchargées avec l'accueil d'élèves scolarisés dans d'autres classes.

Sous pression, des IA-DASEN remettent en cause les droits des personnels...

Pire dans certains départements, ce manque de remplaçants conduit les IA-DASEN à prendre des mesures remettant en cause les droits des personnels.

Ainsi par exemple dans l'Eure, l'IA-DASEN n'accordera plus les autorisations d'absences au mois de mars, pour les motifs suivants : rendez-vous médicaux, gardes d'enfants au-delà du premier jour, mariages, les décès autres qu'ascendants ou descendants et toutes les absences pour motif syndical ! Les organisations syndicales SNUDI-FO, SNUipp-FSU et SE-UNSA de ce département ont ainsi déposé un préavis de grève pour le retrait de ces mesures.

Dans d'autres départements, pour pallier le manque de remplaçants qui, au vu des dotations ministérielles, n'ira qu'en s'amplifiant lors de l'année 2022-2023, les IA-DASEN remettent en cause le droit au temps partiel de manière à gagner des moyens d'enseignement sur le dos des personnels !

Enfin, les formations en constellations, dont le SNUDI-FO exige l'abandon, reprennent dans certains départements... et des titulaires remplaçants affectés sur des remplacements longs sont retirés de leurs classes pour suppléer des collègues « constellés » comme cela s'est passé dans l'Ain ce 15 mars !

Le ministre doit créer les postes et recruter massivement, dès à présent !

Suite à la grève massive du 13 janvier, le ministre Blanquer et le premier ministre Castex ont certes été contraints d'annoncer le recrutement en tant que fonctionnaires de l'ensemble des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires... mais le compte n'y est pas loin s'en faut !

D'autant plus que dans cette situation, et alors que les postes et les personnels en UPE2A sont déjà notablement insuffisants, l'arrivée de réfugiés ukrainiens va poser ce problème de manière plus aiguë encore. Quels postes d'UPE2A le ministre entend-il créer immédiatement afin que les élèves allophones, d'où qu'ils viennent, puissent être scolarisés dans les meilleures conditions ?

La revendication portée par le SNUDI-FO et la FNEC FP-FO, à savoir le recrutement immédiat d'enseignants sous statut, notamment par la création immédiate de postes et le réabondement des listes complémentaires est plus que jamais d'actualité.

La FNEC FP-FO réaffirmera cette exigence lors d'une audience au ministère vendredi 18 mars.

Montreuil, le 16 mars 2022

SNUDI-FO, syndicat national unifié des directeurs, instituteurs, professeurs des écoles, PsyEN & AESH du 1er degré Force Ouvrière
6-8 rue Gaston Lauriau 93513 Montreuil, <http://fo-snudi.fr>, 0156932266, snudi@fo-fnecfp.fr

**Télécharger le
communiqué**



*Vous appréciez les
informations du SNUDI FO 13,
ses réponses à vos questions,
ses prises de positions, ses
interventions, son activité,
son soutien ?...*

Alors rejoignez-nous

!

**SYNDIQUEZ-
VOUS**

au SNUDI FO 13

!

Carte 2022 >ICI<

Les cotisations sont la seule ressource pour faire fonctionner le syndicat !

Au SNUDI FO 13, le renouvellement n'est pas automatique : c'est vous qui choisissez de renouveler votre adhésion !

Possibilité de régler en plusieurs mensualités et toujours 66% remboursés en crédit d'impôt !



Vieille Bourse du travail Place Léon
Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13

email : contact@snudifo13.org

